

ON Y ÉTAIT:

Rencontres et témoignages au sommet de la journée de l'IFFP

La reconnaissance et la validation des compétences sont reconnues comme un facteur important d'intégration des personnes dans la société et le monde professionnel.

Valider l'expérience pour assurer la relève

Sur la base de ce constat, l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle à Lausanne (IFFP), en collaboration avec la commission «Formation et qualification des adultes» (CFOA) de la Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire (CLPO), l'Association romande des formateurs (ARFOR) et l'Association suisse des cadres (ASC) ont proposé le 22 mai 2017 une journée d'échanges et de réflexion sur la thématique de la Reconnaissance et validation des acquis d'expérience (RVAE) et plus spécifiquement sur la phase de validation. Les objectifs étaient de pouvoir visualiser le déroulement de la validation, d'identifier les acteurs impliqués et leur responsabilité respective, et d'entrevoir différentes modalités de mise en œuvre pour divers métiers.

Avec près de 100 participants, cette journée a rencontré un vif succès et a permis de réunir les personnes issues des métiers de l'orientation, de l'insertion, de la

formation, des ressources humaines ainsi que des responsables d'entreprises. Les échanges avec la salle ont démontré un réel intérêt pour la RVAE et confirme que la certification du parcours des adultes est un enjeu de société. Avec l'intention de rendre visible le travail d'expertise, les organisateurs étaient attentifs à offrir une journée dynamique. Pour cela, elle a alterné conférences, mises en situation et témoignages. Les ateliers ont permis quant à eux de mettre en lumière les axes dans lesquels la RVAE peut s'inscrire: lors de l'admission à une formation, pour obtenir tout ou une partie d'une certification, dans le cadre de mobilité professionnelle au sein des entreprises ou encore lors de transition professionnelle.

Cet événement a rendu visible le travail des experts (évaluation dossier, préparation et conduite d'entretien, argumentaire pour une commission, communication aux candidats, etc.) mais aussi de repérer différentes modalités de dispositifs RVAE en Suisse, en Belgique et en France pour différentes professions et divers contextes.

Si la complexité d'un parcours RVAE a été perçue, elle est aussi reconnue par les candidats comme utile pour tenir de l'expérience acquise, réduire la durée des parcours de formation, faire des économies, se sentir légitimé, augmenter sa capacité à faire des liens, développer sa volonté de progresser à apprendre. Pour l'économie, la RVAE permet de fidéliser ses collaborateurs, de gérer une équipe, d'améliorer le statut professionnel, de développer l'appartenance à une communauté de pratique, de consolider les connaissances, et de normaliser les parcours professionnels.

Pour appréhender la complexité de la RVAE - de la phase de conception en passant par l'information-conseil, le bilan, l'évaluation, la validation - et répondre aux enjeux à venir que ce soit en termes de migration, de mobilité professionnelle ou encore du vieillissement de la population, l'IFFP propose une formation certifiante de 22 jours, en emploi qui permet d'obtenir un CAS RVAE de 15 ECTS.



martine.karlen@iffp.swiss
www.iffp.swiss/cas-rvae



Roxanne Bruchez Ischi

Maître d'enseignement,
Responsable de filière d'études RVAE EHB
IFFP IUFFP

roxanne.bruchezischi@iffp-suisse.ch
www.iffp-suisse.ch

